



Un cas de Paiement pour Service Environnemental :

Restauration de tourbières forestières en Montagne noire Audoise

Contexte :

Le Conseil Général de l'Aude a mis en place une politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles lui permettant d'aider à la préservation et la valorisation de la biodiversité. Cette politique s'appuie sur la mise en œuvre d'un schéma des Espaces Naturels Sensibles.

Les tourbières de la Montagne Noire font partie de ce patrimoine exceptionnel.

Le groupement forestier du Sambrès a accepté la proposition du Conseil Général d'œuvrer à la restauration des tourbières qu'il possède, grâce à l'application d'un plan de gestion et de restauration des sagnes en acceptant la mise en œuvre :

- d'une action de pâturage avec le troupeau de bovins de race gasconne d'un éleveur local (respectant un taux de chargement préconisé),
- des éventuelles opérations mécaniques d'amélioration des milieux,
- des suivis naturalistes et fonctionnels des tourbières,
- d'action de vulgarisation et éducation à l'environnement.



Résumé du PSE :

Service fourni :

Restauration d'une tourbière en zone forestière

Fournisseurs du service :

- Groupement Forestier du Sables qui possède les tourbières à l'intérieur de sa propriété forestière de 700 hectares. Ce propriétaire offre des garanties de gestion durable grâce au Plan de Gestion forestier qu'il a fait agréer.
- Eleveur qui fait pâturer son troupeau aux abords des tourbières en respectant certaines contraintes

Financier du service :

Conseil Général de l'Aude dans le cadre de sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles

Financements :

Pose et achat d'une clôture (environ 2000 euros)

Compensation des dépenses de fonctionnement engagées par l'éleveur et de la perte de production en termes de pâturage (environ 1000 euros / an)

Etudes et inventaires naturalistes

Le Conseil Général s'assure de la mise en place effective des actions financées.